

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2024

Convocation du 12 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe DELAPORTE Maire de la commune.

Etaient présents : Monsieur Philippe DELAPORTE, Madame Véronique VINOT, Monsieur Alain DEMARY, Monsieur Christophe SECACHE, Monsieur David DUMENIEL, Madame Isabelle CUVIER, Madame Laure LABOULAIS, Monsieur Cédric SINGLE, Monsieur Christophe ESNAULT, Frédérique THIEBAULT.

Absents excusés : Monsieur Sébastien GUIDEZ, Monsieur David BERTRAND, Monsieur Philippe LEGOIS, Monsieur Maxime PRUVOST.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur Alain DEMARY est désigné secrétaire de séance.

1°) Affectation du résultat 2023

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire et constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 378 883.66 € et un déficit d'investissement de 51 077.56 € (+ 1 957.28 de RAR), le conseil municipal décide à l'unanimité, d'affecter en réserve au compte « 1068 » la somme de 53 034.84€ et de reporter en fonctionnement au compte « 002 » la somme de 325 848.82 €.

2°) Vote des taux d'imposition 2024

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur l'augmentation des taux d'imposition. Il indique qu'il ne souhaite pas les augmenter en 2024. Après délibération, le conseil se prononce à l'unanimité pour maintenir les taux de 2023 en 2024. A savoir :

- Taxe Foncière bâti : 46.39 %
- Taxe foncière non bâti : 40.72 %
- CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : 12.92 %
- Taxe d'habitation : 17.04 %

Le produit attendu provenant de ces taxes est de 234 061 € au titre de 2024.

3°) Vote du budget prévisionnel 2024

Monsieur le Maire présente le projet du budget prévisionnel 2024.

FONCTIONNEMENT

Chap	Objet	Montant	Chap	Objet	Montant
11	Charges à caractère général	188 668.71	013	Atténuation de charges	34 640
12	Charges de personnel	221 050	70	Produits des services, domaine et vente diverses	38 850
014	Atténuation de produits	7 098	73	Impôts et taxes	22 670
65	Autres charges de gestion courante	64 766.48	731	Impositions directes	237 106
66	Charges financières	350	74	Dotations et participations	119 401.12
67	Charges spécifiques	1 000	75	Autres produits de gestion courante	27 537.50
023	Virement à la section d'investissement	264 873.54	002	Excédent de fonctionnement reporté	325 848.82
042	Opération d'ordre de transfert entre section	19 845	042	Opération d'ordre de transfert entre section	2 000
	TOTAL DEPENSES	767 651.73		TOTAL RECETTES	808 053.44

INVESTISSEMENT

Chap	Objet	Montant	Chap	Objet	Montant
001	Deficit d'investissement reporté	51 077.56	10	Dotations	68 886.14
16	Remboursement des emprunts	25 000	13	Subventions d'investissement reçues	335 437.16
20	Immobilisation incorporelles	5 957.28	021	Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	264 873.54
204	Subvention d'équipement versées	3 412	040	Opération d'ordre de transfert entre sections	19 845
21	Immobilisations corporelles	601 595	041	Opérations Patrimoniales	1 340
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000			
041	Opérations patrimoniales	1 340			
	TOTAL DEPENSES	690 381.84		TOTAL RECETTES	690 381.84

Le conseil municipal vote et accepte à l'unanimité le budget prévisionnel 2024

4°) Renouvellement de l'adhésion au service de médecine préventive du CDG 80.

Monsieur le maire informe que notre dernière convention datant de 2010, il convient de signer une nouvelle convention tenant compte de l'évolution de la réglementation et des pratiques.

La nouvelle convention actualisée est d'une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2024 et renouvelable par tacite reconduction, sur une durée totale de 3 années qui remplace la précédente.

Après délibération le conseil municipal décide de solliciter le Centre de Gestion de la Somme pour bénéficier de la prestation de médecine préventive qu'il propose aux collectivités et de renouveler ladite convention.

5°) Divers

- Œuvre de Sophie HELENE

Monsieur le Maire salut le travail de Sophie HELENE, artiste en résidence sur la commune. Elle a passé une semaine à l'école de Miannay pour sensibiliser les enfants à notre environnement : dessins à la craie, charbon, découverte du torchis...

- 8 mai

La cérémonie du 8 mai sera l'occasion d'inaugurer la fresque sur le thème du poème : « Le dormeur du Val », projet porté par le Conseil Jeunes. Un rassemblement est prévu à l'église (lieu historique de l'inauguration du monument en 1921), puis marche jusqu'au monument. Les jeunes de la commune ont prévu une fanfare pour nous accompagner.

- Fête de Miannay

La fête de Miannay aura lieu le weekend du 15-16 juin. Les réservations pour la soirée du samedi 15 seront distribuées prochainement dans les boîtes aux lettres.

- Villes et villages fleuris

Monsieur le maire indique qu'il avait lancé un appel aux volontaires pour la réalisation du dossier de candidature de la commune, qui était à renouveler cette année. Malheureusement nous n'avons eu aucun retour. La commune ne présentera donc pas de dossier pour le concours des villes et villages fleuris 2024.

- Travaux de la garderie

Les travaux se poursuivent. Nous sommes dans l'attente de la réception et la pose des menuiseries.

- Subvention au Club de Foot :

Monsieur le Maire indique que le Président du Club de Foot de Miannay/Moyenneville lui a expliqué que la subvention versée actuellement par la municipalité ne permettait plus d'équilibrer leur budget, en raison de l'augmentation des frais de fonctionnement, liés à leurs nombreux déplacements. Lors du dernier conseil municipal il a été décidé de leur accorder une subvention annuelle de 2000€. Aujourd'hui, le conseil municipal se prononce sur l'octroi d'une subvention supplémentaire de 500€ sous réserve de la réception du dernier bilan de l'association.

- Projet de construction des vestiaires de Foot :

Le financement du projet a été porté au budget 2024 et voté par le Conseil Municipal. Les demandes de subventions sont en cours, elles sont indispensables à la faisabilité du projet.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse des membres du conseil n'étant intervenue, la séance est levée à 21h30.

Conseillers Municipaux	Présents /Absents	Signatures
Philippe DELAPORTE	Présent	
Véronique VINOT	Présente	
Alain DEMARY	Présent	
Christophe SECACHE	Présent	
David BERTRAND	Absent	
Christophe ESNAULT	Présent	
David DUMENIEL	Présent	
Maxime PRUVOST	Absent	
Isabelle CUVIER	Présente	
Frédérique THIEBAULT	Présente	
Sébastien GUIDEZ	Absent	
Philippe LEGOIS	Absent	
Cédric SINGLE	Présent	
Laure LABOULAIS	Présente	